

23-FEB-2005

20-MAY-2005 Avis de modification

18-DEC-2007 Avis de modification

14-FEB-2008 Avis de modification

Concentré WeedEx

DOMESTIQUE

CONTENU NET: 1 L

Herbicide Pour La Pelouse  
Contrôle beaucoup d'espèces de mauvaises herbes à feuilles larges du gazon

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT EMPLOI

GARANTIE:

2,4-D	95 g/L
Mécoprop (d-isomère)	50 g/L
Dicamba	9 g/L

(tous présent sous forme d'amines)

PROTÉGER CONTRE LE GEL  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

No. D'HOM 26708 L.P.A.

~~Weed Master Western Inc.~~  
~~8459 23 rd Ave. N.E.~~  
~~Calgary, Alberta~~  
~~T1Y 7G9~~

Avis de modification

~~Virterra Products Corporation~~  
~~RR # 7, Site 7 Box 16~~  
~~Calgary AB T2P 2G7~~

Teragro Inc.  
P.O. Box 137  
Chestermere AB T1X 1K8

**MODE D'EMPLOI : 15 mL = 1 cuillerée à table**

1. Mélanger 15 mL du produit par 2 L d'eau.
2. Vaporiser uniformément 2 L du mélange sur 10 m<sup>2</sup>.
3. Appliquer sur les mauvaises herbes en pleine croissance, à la fin du printemps ou au début de l'automne.
4. Éviter d'appliquer durant une sécheresse prolongée. Répéter au besoin.
5. Fertiliser et arroser le gazon une fois que les mauvaises herbes sont détruites pour regarnir les endroits dénudés.

**FRÉQUENCE MAXIMALE D'APPLICATION SUR LE GAZON :** Deux applications par année et par site traité sont normalement suffisantes pour une bonne gestion des surfaces gazonnées. Cela ne comprend pas les traitements localisés.

**PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains après l'emploi. Ne pas garder près des semences, engrais, insecticides ou fongicides. Éviter d'arroser les plantes sensibles. La vaporisation est nocive à plusieurs genres de culture. Ne pas appliquer avant une pluie. Attendre 24 heures avant d'arroser. Ne pas employer sur l'agrostide. Ce pulvérisateur ne doit pas être utilisé à d'autres fins. Ne pas employer ce produit sur le gazon fraîchement ensemencé. Appliquer après la troisième tonte.

**VÊTEMENTS DE PROTECTION :** Porter une chemise à manches longues, des pantalons, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.

**PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR :** Rincer les gants avant de les enlever. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond, puis mettre un vêtement propre. Enlever les vêtements et les laver séparément avant de les utiliser à nouveau; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau et prendre une douche. Réutiliser les gants pour l'application de pesticides seulement.

**INTERDIRE PROVISOIREMENT L'ACCÈS AUX SURFACES GAZONNÉES TRAITÉES :**

Pendant l'application du produit, ne pas laisser les gens (excepté l'opérateur) ni les animaux de compagnie pénétrer dans la zone traitée. N'entrer dans la zone traitée qu'après avoir laissé sécher complètement le produit pulvérisé.

**PREMIERS SOINS : EN CAS D'INGESTION,** faire vomir. Consulter un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX,** les rincer à l'eau. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU,** bien se laver au savon et à l'eau. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide. L'envelopper dans du papier journal et le jeter avec les ordures ménagères.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )